L'ABEILLE.

Imprimé par J. Bayon, Dreux & Duclerc.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI (matin), 13 JUILLET 1830.

RESULTAT DES ELECTIONS:

Ste.-Helène:

Gouverneur—Hamilton	242	voix
Roman	96	
Congrès—Ripley	180	
Saunders	134	
Thomas	65	

Washington:

Gouverneur—Hamilton	179	voix
Roman	81	
Beauvais	2	
Congrès—Ripley	178	
Thomas	65	
Saunders	21	

Pointe-Coupée:

Gouverneur—Beauvais	144	voix
Hamilton	19	
Roman	9	
Randall	00	
Congrès—Thomas	117	
Ripley	67	
Saunders	00	

La Fourche Interieure.

Gouverneur—Roman	281	voix
Randall	80	
Hamilton	00	
Beauvais	00	

Terrebonne:

Gouverneur—Roman	80	voix
Randall	20	
Beauvais	00	
Hamilton	00	

Ouest Feliciana.

Gouverneur—Hamilton	194	voix
Roman	64	
Randall	19	
Beauvais	17	
Congrès—Ripley	110	voix
Saunders	94	
Thomas	70	

RECAPITULATION:

	Roman.	*Thomas*	*Hamil.*	*Rand.*
Par. d'Orléans	587	460	191	3
St. Bernard	63	92	1	00
Plaquemines	112	8	00	00
Jefferson	75	5	18	00
St. Charles	49	45	00	00
St. Jean-Baptiste	139	52	00	00
St. Jacques	231	60	4	23
Ascension	21	19	4	138
Iberville	130	99	30	9
Ouest-Baton-Rouge	95	61	13	00
Ste. Marie	151	2	61	00
St. Tammany	90	6	47	00
Est Baton-Rouge	163	17	219	00
Assomption	139	00	00	174
La Fourche Inter.	281	00	00	80
Terrebonne	80	00	00	20
Ouest-Feliciana	64	17	194	19
Pointe-Coupée	9	144	19	00
Ste.-Hélène	96	00	242	00
Washington	81	2	179	00
	2694	1095	1217	463

Majorité en faveur de Mr. Roman, sur Mr. Hamilton, 1057 voix.

Majorité en faveur de Mr. Hamilton sur Mr. Beauvais, 122 voix.

—Il nous reste à connaître les résultats des opérations suivantes, lesquelles ont données, à la dernière élection, le nombre de voix respectivement apposé à chacune d'elles:

Est Féliciana,	408
St.-Martin	269
Lafayette,	303
St.-Landry,	451
Natchitoches,	292
Rapides,	294
Avoyelles,	187
Catahoula,	186
Ouachita,	190
Total,	3421

INTERIEUR.

Nouvelle-Orleans, 13 Juillet.

☞ L'orage de Samedi dernier a occasionné d'affreux accidens, tels qu'on n'en avait vus depuis longtems; jamais peut-être un aussi grand nombre de personnes n'avaient été frappées par la foudre. Au chantier de Mr. Peralta, un homme de couleur libre nommé Bellony, a été tué, et un esclave appartenant à Mme. Pérault, a été blessé grièvement. Un homme, près du Canal Marigny, a aussi été blessé, et une négresse a eu la jambe emportée. Un ouvrier charpentier, nommé Bourguignon, a été également tué.

Il paraît que le même jour le vent s'est fait fortement sentir sur le lac. La goëlette *Catiche*, venant de Bonfouca, et chargée de briques, a sombré en vue de la tour. Le patron, un matelot blanc et deux nègres, les seuls qu'il y eût à bord, se sont sauvés en grimpant dans les vergues, où une autre goëlette les a recueillis. Un enfant mulâtre, nommé Isaac, qui était couché dans la chambre, s'est noyé. On parle encore de plusieurs autres accidens, sur lesquels nous n'avons pu rien savoir de positif.

—Il serait important que la police déployât quelque activité pour nous préserver des voleurs, dont une bande vient de reparaître dans notre ville et y pille à qui mieux mieux. Dans la nuit de vendredi à samedi SEPT VOLS ont été commis dans le quarré de la ville. Allez donc après cela appuyer la motion d'un Alderman qui propose de diminuer la garde de ville.

—Le navire *Aurora*, cap. Pilcher, expédié dès la semaine dernière pour Liverpool, a échoué dans la passe Sud-Ouest. Le vent l'ayant poussé sur un vieux brick coulé depuis longtems, il s'est déclaré une voie d'eau de cinq pieds par heure. On décharge maintenant sa cargaison à bord des bateaux à vapeur. On craint qu'après le déchargement il ne coule à fond.

—Le courrier de Samedi nous a apporté les journaux de New-York du 22 Juin; ils donnent des dates de Paris du 2 Mai, qui nous étaient déjà connues par les arrivages directs et par ceux de Liverpool.

Le *Beacon de Norfolk* du 22 Juin, parle d'un acte horrible de piraterie:—"Nous sommes (dit ce journal) redevables au lieutenant Miller, (commandant le *cutter* Crawford) des détails suivants qu'il tient du capitaine Rose, de la goëlette *Repeater*, de Baltimore, et se rendant de Ponges (Afrique) dans ce premier port, rencontrée dimanche par le *cutter* vis-à-vis le grand Wicomico. Le capitaine Rose partit le 19 Mai; il parla au sloop de guerre de S. M. B. le *Medina*, qui l'informa que quelques jours auparavant un navire de dépêche, de Ste. Hélène à Sierra Leone, avait été abordé par un pirate (par la lat. 1°. N., long. 40°. O.) et traité de la manière la plus brutale. Les pirates avaient amarré le capitaine et le second dos contre dos et les avaient jetés à la mer, ainsi que douze hommes de l'équipage, qu'ils attachèrent de la même manière. Après avoir resté environ 30 heures à bord, pendant lesquel les ils pillèrent ou détruisirent tous les objets de quelque valeur, ils coupèrent les mats et tirèrent plusieurs coups de canon dans les œuvres vives du navire. Cinq hommes de l'équipage, qui s'étaient cachés dans la calle pendant tout le tems de la présence de ces scélérats, se hatèrent aussitôt qu'ils furent partis, de fumer les mats de ressource et gagnèrent Sierra Leone.

Le capitaine Rose dit qu'il régna beaucoup de maladies sur la côte.

Dernières nouvelles d'Europe.

Le brick George, Patten, arrivé hier de Glascow, d'où il est parti le 15 Mai, a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 12. D'après ce que nous apprenons, ils ne contiennent rien d'intéressant: le dernier bulletin de la santé du Roi d'Angleterre (publié dans ces journaux) n'est que d'un jour plus récent que celui que nous avons reçu par la voie du Nord. S. M. était toujours dans le même état. Nous donnons ci-après quelques extraits de ce qu'il y a de plus intéressant.

Glascow, 13 Mai.

On pense que l'expédition française contre Alger a dû partir vers la fin de cette semaine. Il paraît que Bourmont, commandant en chef de cette expédition, a dit à Marseille qu'un prince français devait probablement régner à Alger de la manière que le prince donné par l'Angleterre doit régner en Grèce. On est généralement d'opinion à Paris que le gouvernement français n'abandonnera pas facilement la conquête projetée, et qu'une nouvelle souveraineté doit être créée pour un prince de la famille d'Orléans.

Glascow Jour.

—Les bulletins de la santé de S. M. donnent peu d'espoir qu'il se rétablisse. Ces bulletins sont toujours publiés chaque jour, et ceux qui ont paru depuis notre dernier No. sont écrits dans le même style vague que les précédents. Le bruit que la maladie de S. M. est un hydrothorax se répète, et on ajoute qu'on lui a fait l'opération. Voici le bulletin de Mardi:

Château de Windsor, 11 Mai.

Les symptômes de la maladie de S. M. n'ont pas totalement changé; mais sa majesté a sommeillé un peu la nuit dernière.

HENRY HALFORD.
MATTHEW J. TIERNEY.

—On lit dans le *Globe*: "Nous le dirions avec grand regret, la santé de sa majesté est telle, qu'elle doit exciter des craintes vives et immédiates. Le duc de Wellington a été à Windsor lundi dernier au soir, et nous apprenons que le lord Chancelier y est allé ce matin, mardi."

New York, 21 Juin.

—Le Com. Porter, consul général à Alger, est arrivé vendredi soir dans cette ville, et comme la frégate *Boston* est prête à mettre en mer, il est probable qu'il partira bientôt pour sa destination. Nous apprenons d'un officier du *Boston* que l'équipage de cette frégate a l'espoir d'arriver à temps pour voir le bombardement d'Alger par les Français. *(American.)*

New-York, 22 Juin.

—Le brick *Athenian* est arrivé ici de Carthagène en 17 jours. La frégate le *Shannon* était dans ce port, où elle attendait Simon Bolivar pour le conduire en Angleterre. Ainsi il y a quelque espoir de voir renaître la tranquillité dans ce pays, et d'y voir régner une liberté bien entendue. Simon sauvera probablement sa tête, malgré que sur la médaille qu'il envoya au général Jackson, il ait fait représenter cette importante partie de son corps, coupée et posée sur un autel, où, naturellement, "elle grimace horriblement un affreux sourire." *(Commercial Adv.)*

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

Voici comment un écrivain du *Morning Herald* s'exprime sur le sujet du *bill* pour l'émancipation des Juifs:

Le *bill* pour l'émancipation des Juifs, depuis qu'il a été proposé au parlement, est l'un des principaux sujets de conversation dans la cité, où, autant que nous pouvons en juger, l'opinion publique est décidément portée pour cette mesure. Des pétitions en leur faveur adressées aux deux chambres ont été signées par un très grand nombre de négocians et de banquiers des plus respectables, qui, à ce qu'il paraît, ne pensent point que leur admission à exercer les droits politiques puisse exposer au moindre danger les libertés de l'état. Un contemporain, dans un journal du matin, paraît néanmoins entretenir de grandes craintes à ce sujet; d'abord, parce que "le *tiers achetable* (saleable) de la chambre des communes" peut être acheté par les juifs; —secondement, parce que les dits juifs se soucient fort peu de la cause pour laquelle Hampden versa son sang sur le champ de bataille et Sidney sur l'échafaud; et troisièmement, parce que leurs cœurs ne sont pas tous de sympathie aux noms de Somers, Locke, Holt et Russell. Mais, en admettant même que ces argumens soient fondés, nous demanderons d'abord pourquoi les juifs seraient considérés comme ne pouvant jouir des droits politiques parce qu'un tiers de la chambre des communes peut être acheté *(is saleable)?* Certainement cet écrivain ne prétend pas dire que cet abus fasse partie de la constitution, et que les juifs ne doivent pas être admis à jouir des droits de citoyen, parce qu'ils pourraient en tirer avantage. Quant à nous, nous ne voyons pas quel plus grand malheur peut en résulter pour l'état qu'un juif au lieu d'un chrétien de nom trafique des sièges au parlement; il faut que l'un et l'autre soient mus par le même désir coupable de gagner de l'argent aux dépens de leur pays; et nous croyons qu'il importe assez peu à John Bull d'être volé par l'un ou par l'autre aussi long-tems qu'il sera dans sa destinée d'être volé par quelqu'un. Dans l'état actuel des choses, les Juifs peuvent aussi bien que les chrétiens trafiquer des sièges du parlement, et, si on peut s'en rapporter aux archives de nos cours, un individu de cette *nation* (a) a été tout récemment trouvé coupable de ce crime. Néanmoins nous n'avons jamais appris que ceux qui ont acheté le bourg de cet honorable *gentleman*, aient été dans le parlement des membres plus corrompus, que ceux qui ont acheté des bourgs appartenant à de très honorables chrétiens ayant siégés dans la chambre haute. Pour notre part, malgré l'opinion vulgaire à ce contraire, nous ne croyons pas que la population juive soit plus immorale que les autres (b), ni conséquemment qu'il soit probable qu'elle cherche davantage à tirer parti contre le pays d'aucun abus de la constitution. Cependant, on pourrait aisément lever les objections du contemporain, en réformant l'abus, qui, dans l'état des choses, est une injure et pour les juifs et pour les chrétiens. Quant à ce qu'on dit relativement à Hampden, Sydney et les autres noms illustres qu'on cite avec tant de pompe, ce misérable sophisme mérite à peine qu'on s'en occupe. La cause pour laquelle coula le sang de Hampden, est celle du protestantisme et de la liberté—cause pour laquelle les Juifs ont tout autant de respect que les papistes qu'on vient d'admettre à la jouissance des droits politiques. Cette objection aurait pu avoir quelque poids à l'égard de l'émancipation des catholiques, que l'on ne peut espérer de voir sympathiser en aucune manière avec des hommes qui ont tant contribué à détruire leur puissance (c), puissance également tyrannique et pour la liberté personnelle et pour la liberté de conscience du genre humain. On peut croire que les juifs, comme toutes les autres sectes religieuses persécutées par les papistes, sympathiseront avec les promoteurs des vrais principes libéraux, de l'établissement desquels ils ont déjà obtenu tant de privilèges.

(a) Combien, dans le pays même où il a pris naissance, le langage constitutionnel est encore arriéré! C'est sans doute par inadvertance que l'écrivain qui s'efforce de prouver que les juifs nés en Angleterre sont des *Anglais* qui ont ou doivent avoir les mêmes droits que les autres, parle ici de la *nation des juifs*: il voulait dire: un individu de cette *religion*. La *nation* des juifs nés en Angleterre, c'est la *nation anglaise*. C'est peut être ici le lieu de remarquer que la *barbarie* des peuples *civilisés* de l'Europe envers les restes infortunés du *peuple de Dieu*, en est venue jusqu'au point de leur refuser le nom du pays où ils naissent; demandez: *Quel est cet homme?* on vous répondra presque toujours: *C'est un juif*, avant de vous dire s'il est *français* ou *anglais*. Dans l'écrivain du *Morning Herald*, l'erreur que nous relevons est sans doute involontaire; mais chez d'autres c'est ignorance crasse ou préjugé anti-social.

(b) Quelque naïf que soit cet aveu il n'est pas peut être aussi inutile qu'on pourrait le croire; il est bon que des hommes influents dans le monde moral le laissent encore échapper quelque fois. Si notre siècle a fait justice des doctrines qui dictèrent les dragonnades des Cévennes et la St. Barthélemy, il faut reconnaître, néanmoins, que la philosophie n'est pas tellement répandue qu'elle ait réduit au néant une foule de sots préjugés, que quelques hommes, à la vérité, n'avouent qu'en rougissant, mais que d'autres, au sein de la brillante civilisation européene, professent hautement et conservent de génération en génération, à-peu-près comme certains virus, fruis de honteuses débauches, se transmettent dans le sang de père en fils, jusqu'à ce qu'ils occasionnent la destruction de la race. La comparaison n'est pas tout à fait défectueuse, car les préjugés sont la lèpre de la raison.

(c) Bonsoir la philosophie; voilà le petit bout de l'oreille qui paraît. Pauvre raison humaine, pourquoi faut-il donc que tu sois toujours vulnérable par quelque côté! Les *hommes* dont on a *détruit la puissance*, et les auteurs de cet acte n'existent plus; c'est entre ceux là seulement que l'on pouvait supposer de l'antipathie, et encore ce serait faire injure à l'espèce humaine que de supposer que cette antipathie eût été éternelle si les uns et les autres eussent réparé leur faute. Les hommes qui sont aujourd'hui en présence, sont des anglais réparateurs de l'injustice de leurs aïeux, et des irlandais qui viennent d'obtenir ce qu'ils demandaient depuis long-temps: il y a parité entre de tels hommes, c'est prévention que de supposer qu'ils aient quelque raison de s'en vouloir encore. Certes, au moment où le colosse britannique allait être ébranlé jusque dans sa base, l'émancipation des catholiques l'a raffermi autant qu'il dépendait du gouvernement.

(Notes du R. de l'Abeille.)

$5 RECOMPENSE.

JE, soussigné, offre CINQ PIASTRES de récompense à quiconque trouvera Mr. HENRY W. PALFREY hors des limites de la ville, les ayant priées pour une somme de vingt piastres qu'il me doit pour salaire.

13 juillet—1 NICOLAS VERBOIS.

FEUILLETON.

Communiqué.

BYRON ET LA GRECE.

(MARS 1825.)

Ah.... *J'ai pris goût à la République.*

"Ne vois-je pas les Thermopyles,
Réponds-tes esclaves rampants,
Faibles troupeaux, âmes serviles
Qu'attend le fer des Musulmans!
Lâches que la terreur domine
Voila les champs de Marathon....
Voici le roc de Salamine....
Avez vous oublié ce nom!"

"Oui, Grecs, je cesse de vous plaindre;
Déchus de toutes vos grandeurs,
Profonds dans le seul art de feindre,
Vous méritez tous vos malheurs!
Celui qui pour sauver sa vie
Au joug s'est soumis sans effort,
Doit pour prix de son infamie,
Trouver la douleur et la mort!"

Ainsi d'une voix héroïque
Le fier citoyen d'Albion
Accusait la patrie antique
Des Thémistocle et des Cimon;
Quand soudain, au feu des batailles
Ce vieux corps est ressuscité,
Et sent palpiter ses entrailles
Où s'agitait la Liberté.

Semblable à la flamme électrique
Un cri, dans le septentrion
S'élève, descend dans l'Attique,
Court de Messène à Marathon;
Les champs, les palais, les chaumières,
Les fleuves, les monts mugissants
Aux cris des peuplades guerrières
Ont répondu: Mort aux tyrans!

L'Anglais aux nobles destinées
Suivant la Grèce au champ d'honneur;
La parque comptant ses années
L'arrête et frappe son grand cœur;
Tel a brillé ce météore,
Astre éphémère et radieux;
Sa trace que l'œil cherche encore
Se perd dans l'espace des cieux.

Byron n'est plus, mais sa mémoire,
O Grecs! vous qu'il voulût venger,
Dans le sentier de la victoire
A jamais doit vous protéger;
Son âme planant sur sa tombe
Que sa main ne peut ébranler,
Attend de vous pour hécatombe
Ceux qu'il voulait vous immoler.

Progrès de l'opinion publique en France.

Nous voyons avec plaisir que les citoyens commencent de plus en plus la question de la liberté en matière d'inhumation.

Le sieur E. Gauchais, propriétaire, demeurant dans la commune de Souzay, arrondissement de Saumur, est décédé dernièrement après quatre jours de maladie.—Son frère est allé demander au desservant à quelle heure il voulait faire la sépulture; le jour a été fixé au surlendemain, à neuf heures du matin. Alors on prévient le sacristain, le trépas est sonné; mais, au jour et à l'heure fixés pour l'inhumation, refus du curé de venir chercher le corps et de faire sonner la cloche. Cependant, on porte le corps à l'église; la famille et les amis du défunt reclament de nouveau, mais en vain, le son de la cloche; puis, s'avançant avec respect vers le curé, ils lui déclarent leur intention de se passer de son ministère s'il persiste à le refuser; il se retire, et ferme les portes de l'église.

L'eau bénite ayant été également refusée, on va en chercher chez un voisin; et la population procède avec décence, calme et recueillement religieux, à l'inhumation du sieur Gauchais. La cérémonie achevée, on revient pour faire la prière à l'eglise; mais les portes étaient encore fermées; c'était pourtant un jour de dimanche.

Il est bon d'observer que feu Gauchais était un homme de bien, un citoyen estimable, bon époux, bon père, baptisé, marié à l'église, assistant souvent aux offices; mais il n'allait pas à confesse comme beaucoup d'autres.

Si l'église de Souzay y perd le luminaire, qui a été porté à une autre église, les pauvres n'y perdent pas; car la veuve s'est proposée de leur donner le double de ce que la cérémonie ecclésiastique aurait coûté. Elle a déjà commencé cette œuvre de charité, à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Jean Soldat, curé de la commune de Bellevesvre, condamné par la Cour d'assises de Saône-et-Loire à dix ans de réclusion et au carcan, comme coupable de tentative d'avortement sur sa servante.

—On écrit de Naples que, dans la journée du 18 Mars, de fortes détonations du Vésuve se sont fait entendre. Le 20, on remarqua dans l'intérieur de la montagne des tourbillons de matière bitumineuse, et on vit s'élever du cratère une grande quantité de fumée en forme de pyramide.

—Le célèbre pianiste Moscheles a éprouvé, à Londres, un accident des plus graves: en tombant de l'*impériale* d'une diligence, il a reçu une forte contusion, et a été plus de douze heures sans connaissance. Il est maintenant hors de danger.

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'il s'est de nouveau établi en cette ville, qu'il vient d'ouvrir, rue Royale entre St. Pierre et Toulouse, une Boutique propre et commode où les pratiques seront rasées et où les cheveux seront coupés avec soin; tous ses efforts tendront comme par le passé, vers un but unique, celui de mériter l'approbation de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; il continue aussi l'exercice de sa profession de Chirurgien dentiste.—Rue Royale, No. 301.

13 Juillet.—1p JEAN GUADIZ.

AVIS.—Les personnes qui ont des billets dans la loterie de la négresse de Mr. Santo Domingo, sont notifiées qu'elle sera tirée Samedi 17 du courant à la bourse. Ceux qui n'ont point encore payé leurs billets sont invitées à le faire, avant l'époque du tirage.

13 Juillet—3t.

Changement de domicile.

DR. J. E. DOURNIK prévient le public qu'il a transporté son domicile dans la rue Dauphine, entre Toulouse et St. Pierre, maison de Mr. Caraby. 13 Juillet—4-1ps.

Marine.

Port de la Nouvelle-Orleans:

Expédiés.

Nav. Margaret, M'Intosh, Havre, L Millaudon
Nav. Science, Chase, Liverpool, G P & W C Bowers
Nav. Lune, [illegible] Liverpool, Gordon, Forstal & Co
Nav. Augustus [illegible], Probst, Breme, F Frey & Co
Nav. Dos Amigos, Castanego, Havane, J Goulé
Nav. Saracen, Hammond, Liverpool, Capitaine
Brick Criterion, Huges, N York, L H Gale
Brick Lunar, Prescott, N. York Currell, Kilshaw & Co
Barque David Canon, Cuine, Liverpool. G Vance
Goël Sarah, Stevenson, N. York, Capitaine

Arrivés.

Bateau de remorque Grampus, Leech, de la passe du S. O. ayant mis en mer les navires Wm Badger et le brick Morgiana—il a amené dans le port le brick George et une goel. de la cote.

Bateau à vapeur Florida Colin, du Bayou Sarah, avec 6 bls. pois à A. Dowell; 1 do pêches à P. Burr; 21 do. do. aux propriétaires à bord—20 passagers.

Bateau à vapeur Cossa, Cain, du Bayou Sarah, avec des pêches, &c. aux propriétaires à bord—35 passagers.

Ventes à l'Encan.

Par T. Mossy.

MERCREDI 14 du courant il sera vendu par ordre de l'exécuteur testamentaire de feu Mr. J Chardon, à 4 heures de l'après midi, dans les bâtisses de l'ancien gouvernement,

496 caisses vin de Bordeaux de 6 ans—Vin en tierçon—Couperose en barils—Sel en sacs—Peaux de chevreuils—Balles de coton—une quantité de cuivre à doublage—Cochenille—Cordages—Bray—Goudron—Clous en barils—Chandelles—Vieux ferments—Une pharmacie—Tableaux—Marbres et Bronze composant un musée—Miroirs—&c. &c.

—*CONDITIONS*:—

Jusqu'à $ 100, comptant, de 100 à $ 500, 90 jours, au dessus de $ 500, 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

10 Juillet.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu Lundi 19 du courant, à la bourse, à midi, en exécution des rues Chartres et St. Louis, une TERRE située à Barataria, sur la rivière des Ouachau, vis-à-vis l'habitation des Messrs. Commagère, ayant dix arpens de face sur à peu près 60 de profondeur, bornée dans la partie du haut par la terre de Mr. J. B. Degruis, dans la partie du bas par celle des héritiers Lastrive, et dans la profondeur par la terre de Mr. Pierre Foucher. La vente sera passée en greffe de Mr. A. Masureau, aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, hypothèque jusqu'à parfait payement. Les billets seront fournis par coupons. 8 juillet—6

Tirage de la Loterie des NATCHITOCHES.

12ème. Classe,

Qui a eu lieu Samedi dernier, à la Bourse:

1 | 2 | 21 | 26

15 Juillet. J. B PAGET, *Directeur.*

Loterie des Natchitoches.

12ème. Classe,

Tirage du 10 Juillet 1830:

1 | 2 | 21 | 26

Le billet entier portant les Numéros

21 | 2 | 1

VENDU AU BUREAU DE

A. GENDRON,

Au coin des rues Bourgogne et St. Philippe,

A gagné le Prix de $1008.

13 Juillet—2

Rob. M'Donnell vs. Edw. Shea, Lafferanderie vs. le même.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente Vendredi 23 Juillet, à midi, à la Bourse, 2 drays et un cheval, saisis dans l'affaire ci-dessus.

13 juillet L. Daunoy, marshal

AVIS—Attendu qu'une demande m'a été adressé, afin de voir rayer et annuller les hypothèques résultant de deux obligations souscrites par Sosthène Allain comme sécurité, savoir: l'une avec Philogène Favrot, comme juge de la paroisse d'Ouest Baton Rouge, le vingt-sept février mil-huit-cent-dix neuf, et l'autre avec Pierre Ls. L'Hermite, comme arpenteur du quatrième district, le neuf mai mil-huit-cent dix-huit.

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, à l'office du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annullées.

Donné à la Nlle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'état, le douze Juillet mil-huit-cent-trente et de l'indépendance des Etats Unis la cinquante cinquième année.

[L. S.]

JACQUES DUPRE,
Remplissant les fonctions de Gouverneur.

Par le Gouverneur,
GEORGE A. WADDAMAN,
Secrétaire d'Etat.

13 Juillet—30

AVIS—Le soussigné a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs, qué TOUS LES JOURS, rue d'Orléans, en face du théâtre, à l'ancien Café de Cadix, on donnera des *GLACES* et *SORBETS* à l'italienne et à la française. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, seront satisfaites de la perfection des Glaces, de la propreté et de l'exactitude du service.—On trouvera aussi du Chocolat à l'Espagnol, et des rafraichissements au goût de toutes les personnes.

On trouvera aussi du PUNCH à la romaine, de la LIMONADE à la napolitaine, ou granite.

10 Juillet—0 SOLER.

AVISO—Tengo el honor de anunciar á las señoras y señores que habitan esta ciudad, que desde el domingo 11 del corriente, en la calle de Orleans, frente al Teatro, en el antiguo Café de Cádiz, encontrarán NIEVES y SORVETES á la Italiana y á la Francesa. Las personas que gusten honrarnos de su confianza quedarán satisfechas tanto de lo esquisito de los helados como del aseo y exactitud en el servicio. Tambien habrá CHOCOLATE á la Española y refrescos al gusto de todos.

10 de julio SOLER.